

Agrément Technique ATG avec Certification



ATG 2011

Gros œuvres - étanchéité de sols
et de murs

revêtement
d'étanchéité
hydraulique AQUAFIN-
2K ET Colle à carrelage
UNIFIX-2K

Valable du 06/09/2016
au 05/09/2021

Opérateur d'agrément et de certification



BCCA

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon - 53, B-1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément :

Schomburg GmbH & Co. KG
Aquafinstrasse 2-6
D - 32760 Detmold
Tel.: +49 52 31 953 00
Fax.: +49 52 31 953 123
Website: www.schomburg.de
E-mail: export@schomburg.de

1 Objet et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du produit (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du produit et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est [sont] tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du produit à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme "entrepreneur", en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme "exécutant", "installateur" et "applicateur".

2 Objet et domaine d'application

Aquafin-2K est un revêtement d'étanchéité applicable sur les éléments de construction suivants :

- La face externe de murs souterrains, comme les caves, jusqu'à un maximum de 5 m sous le niveau de la nappe phréatique avec une protection supplémentaire de la couche contre les dégradations;
- Les murs intérieurs et les sols d'espaces humides à finition en carrelage comme les salles de bains et les douches;
- Les piscines à finition en carrelage;
- Les balcons à finition en carrelage.

Unifix-2K est une colle à carrelage utilisée pour l'encollage de carreaux sur une couche d'étanchéité Aquafin-2K.

Pour une bonne compréhension du système, des produits et des techniques sont présentés ci-après, qui ne tombent pas sous agrément. Le maître de l'ouvrage, le bureau d'étude et l'exécutant poseront à cet égard les exigences nécessaires. Pour toute information supplémentaire, voir le titulaire de l'ATG.

3 Identification des composantes commercialisées par le titulaire de l'Agrément

3.1 Aquafin 2K

Aquafin-2K est un coating d'étanchéité bi-composant à base d'un composant en poudre (Aquafin-1K) et d'une émulsion acrylique diluable à l'eau (Uniflex-B).

3.1.1 Caractéristiques d'Aquafin-1K

Tableau 1 – caractéristiques d'Aquafin-1K

Propriété		Résultat
Composition		Mélange de sable / ciment et charges
Teneur en cendres 450 °C	% masse	97,6
Teneur en cendres 900 °C	% masse	96,1
Couleur		Gris
Granulométrie		
Mailles		Refus cumulé tamis
2000 µm	%	0
1000 µm	%	≤ 0,5
500 µm	%	≤ 1
250 µm	%	15 – 33
125 µm	%	15 – 38
> 63 µm	%	≤ 10
< 63 µm	%	≥ 40

3.1.2 Caractéristiques d'Uniflex-B

Tableau 2 – caractéristiques d'Uniflex-B

Propriété		Résultat
Composition		Émulsion acrylique

Teneur en matière sèche à 105 °C	%	49 – 51
Teneur en cendres 450 °C	% masse	0,6
Viscosité (Viscosimètre Haake)	mPa.s	1600 – 2600
Couleur		Blanc laiteux

3.1.3 Caractéristiques du mélange

Tableau 3 – caractéristiques du mélange

Propriété		Résultat
Dosage	% masse	3 parts d'Aquafin-1K – 1 part d'Uniflex-B
Masse volumique du mélange frais	kg/dm ³	1,6 ± 0,1
Teneur en matière solide à 105 °C	% masse	87,5 (*)
pH		11 – 13
Durée de séchage (20 °C – 60% HR)		
Temps ouvert	heure	1
Sec au toucher	heure	3
Sec	heure	24
(*) : 3 minutes après le mélange		

3.2 Unifix-2K

Unifix-2K est une colle à carrelage bi-composant à base d'un composant en poudre (Unifix-1K) et d'une émulsion acrylique diluable à l'eau (Uniflex-B).

3.2.1 Caractéristiques d'Unifix-1K

Tableau 4 – caractéristiques d'Unifix-1K

Propriété		Résultat
Composition		Mélange de sable / ciment et charges
Teneur en cendres 450 °C	% masse	98,0
Teneur en cendres 900 °C	% masse	95,2
Couleur		Gris
Granulométrie		
Mailles		Refus cumulé tamis
2000 µm	%	0
1000 µm	%	0
500 µm	%	≤ 1
250 µm	%	10 – 33
125 µm	%	20 – 45
> 63 µm	%	≤ 7
< 63 µm	%	≥ 35

3.2.2 Caractéristiques d'Uniflex-B

Voir § 3.1.2.

3.2.3 Caractéristiques du mélange

Tableau 5 – caractéristiques du mélange

Propriété		Résultat
Dosage	% masse	3 parts d'Unifix-1K – 1 part d'Uniflex-B
Masse volumique mélange frais	kg/dm ³	1,45 ± 0,1
Teneur en matière solide à 105 °C	% masse	87,5 (*)
pH		11 – 13
Durée de séchage (20 °C – 60% HR)		
Temps ouvert	heure	0,5
Sec au toucher	heure	3
Sec	heure	24

(*) :3 minutes après le mélange

4 Identification d'autres composantes du système (composantes auxiliaires)

Les composantes nommées ci-dessous sont commercialisées par le titulaire de l'Agrément ou non, mais n'ont été pas repris dans l'investigation d'agrément. Leur aptitude à l'emploi n'est pas certifiée non plus par l'opérateur de certification.

4.1 Matériaux auxiliaires (ne font pas partie de l'agrément)

- Aso-Unigrund-K: primaire diluable à l'eau améliorant l'adhérence sur les supports absorbants ;
- Asoplast-MZ: adjuvant à base de styrène-butadiène améliorant l'adhérence sur les supports humides ;
- ASO-Dichtband-2000: lamelle de joint d'EPDM armé au polyester. Largeur : 120 mm, longueur : 10 m et 50 m ;
- Aso-Dichtbandecke: cornières intérieures et extérieures préformées pour l'étanchéité à l'eau des joints de dilatation tridimensionnels ;
- Aso-Dichtflansch: bride d'adaptation en laiton pour passages de tuyaux. Diamètre : ½ pouce et ¾ pouce ;
- Asoflex-SDM: époxy élastique bi-composant ;
- Aso-Flexfuge: mortier de jointoiement à base de liants hydrauliques, additionné de résines synthétiques. Dimensions des joints : 5-20 mm, profondeur max. : 10 mm. Accessible aux piétons après 2 heures.
- ECOSIL-2000: mastic de jointoiement élastique à base de silicone.

5 Fabrication et commercialisation

Aquafin-2K et Unifix-2K sont fabriqués par Schomburg GmbH & Co KG dans ses usines de Detmold et Halle/Saale en Allemagne.

La société Schomburg GmbH & Co KG assure elle-même la commercialisation des produits.

6 Marquage, étiquetage et stockage

6.1 Etiquetage

La marque ATG, avec la mention de l'indice d'ATG (ATG 2011) est appliquée par le titulaire d'ATG sur chaque emballage la plus proche possible au produit.

La marque ATG et l'indice d'ATG peuvent être utilisées par le titulaire d'ATG dans des documents qui accompagnent le produit.

L'étiquette mentionne :

- Le nom du fournisseur ;
- Le nom du produit et son domaine d'application ;
- Le contenu ;
- Le délai de conservation
- Le numéro de lot et/ou la date de production ;
- La méthode de traitement ;
- La marque figurative ATG et le numéro de référence de l'agrément technique.

6.2 Emballage et stockage

Tableau 6 – conditionnement et stockage

Produit	Conditionnement	Durée de conservation
Aquafin-1K	Sacs de 6 kg et 25 kg	1 an dans l'emballage d'origine fermé
Uniflex-B	Seaux de 2 kg et 8,33 kg	2 ans dans l'emballage d'origine fermé, conservé à l'abri du gel
Unifix-1K	Sacs de 6 kg et 25 kg	1 an dans l'emballage d'origine fermé conservé à l'abri du gel

7 Mise en œuvre

7.1 Mise en œuvre d'Aquafin-2K

7.1.1 Conception des travaux

Le maître d'ouvrage est tenu d'évaluer le risque de charge d'humidité en fonction du type de construction, de la nature du support et d'autres facteurs déterminants.

Tableau 7 – conception des travaux

Application	Consommation	Épaisseur de couche totale
	kg/m ²	mm
Murs souterrains extérieurs: humidité du sol et eau au-dessus du niveau de la nappe phréatique	2 x 1,8	1,8 – 2,0
jusqu'à 2,5 m sous le niveau de la nappe phréatique	3 x 1,5	2,0 – 2,3
de 2,5 m à 5,0 m sous le niveau de la nappe phréatique	3 x 1,7	≥ 2,5
Sols et murs intérieurs de locaux humides carrelés	2 x 2	1,8 – 2,0
Piscines carrelées	3 x 1,7	≥ 2,5
Terrasses, balcons carrelés	2 x 2	1,8 – 2,0

7.1.2 Support

Les supports appropriés sont :

- Béton brut de décoffrage ;
- Maçonnerie en pierre naturelle, blocs de béton, briques pleines et perforées à tesson normal ou léger ;
- Couches d'enduit à base de ciment et de chaux ;
- Béton cellulaire ;
- Chapes à base de ciment (résistance à la compression : ≥ 8 N/mm²).

7.1.3 Conditions de mise en œuvre

- Température de mise en œuvre : minimum 5 °C, maximum 30 °C;
- Température du produit : minimum 5 °C, maximum 30 °C;
- Ne pas appliquer en plein soleil et/ou par grand vent;
- Protéger contre la pluie et le gel jusqu'à 24 heures après application.

7.1.4 Préparation du support

État du support :

- Le support doit être plan. Réparer les éventuels défauts et grosses irrégularités ;
- Éliminer la laitance de ciment, les parties meules, l'huile et toute autre substance pouvant nuire à l'adhérence ;
- Éliminer les restes de mortier et les parties saillantes ;
- Réparer les fissures jusqu'à 5 mm au moyen d'un mortier additionné d'Asoplast-Mz ;
- Réparer les nids de gravier au moyen d'un mortier additionné d'Asoplast-Mz ;
- Éliminer les irrégularités supérieures à 2,5 mm au moyen d'un mortier de ciment mélangé à raison de 1:1 avec Asoplast-MZ dans de l'eau.

Couche de fond :

- Surfaces très absorbantes : appliquer une couche d'Aso-Unigrund-K ;
- Surfaces saturées en eau : traiter préalablement avec Aquafin-DS.

7.1.5 Application d'Aquafin-2K

7.1.5.1 Gâchage

Mélanger 3 parts d'Aquafin-1K avec 1 part d'Uniflex-B. Lors du gâchage, on peut ajouter jusqu'à 5 % d'eau de distribution. Mélanger au moyen d'un mélangeur électrique (300 tours/min) durant minimum 3 minutes jusqu'à obtention d'un mélange homogène. La bonne consistance du mélange est atteinte précisément à partir du moment où celui-ci ne goutte plus de la brosse tampico.

7.1.5.2 Application d'Aquafin-2K

Appliquer Aquafin-2K avec une brosse en deux ou trois couches. Appliquer la première couche sur un support mat humide. La couche suivante peut être appliquée à la brosse ou à la spatule après séchage de la première couche (min. 4 heures à 20 °C).

De part et d'autre, arrondir les coins sur une largeur d'environ 8 cm au moyen d'Aquafin-DS (figure 1).

7.2 Mise en œuvre d'Unifix-2K

7.2.1 Application d'Unifix-2K

7.2.1.1 Gâchage

Mélanger 3 parts d'Unifix-1K avec 1 part d'Uniflex-B. Lors du gâchage, on peut ajouter jusqu'à 10 % d'eau de distribution. Mélanger au moyen d'un mélangeur électrique (300 tours/min) durant au moins 3 minutes jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

7.2.1.2 Application

Appliquer Unifix-2K au peigne sur la couche d'étanchéité d'Aquafin-2K.

La consommation dépend du format du carreau et varie entre 1,4 kg/m² (dent de 3 mm) et 3,2 kg/m² (dent de 6 mm).

La surface est accessible aux piétons après au moins deux jours.

Jointoyer avec Aso-Flexfuge.

7.3 Traitement de parties spéciales

7.3.1 Joints

7.3.1.1 Murs de fondation

Au droit de la zone de joint (env. 15 cm de largeur) appliquer une bande d'ASO-Dichtband-2000 ou une cornière d'Aso-Dichtbandecke dans la couche fraîche d'Aquafin-2K. Parachever avec le nombre de couches d'Aquafin-2K requis (figure 2).

La firme Schomburg dispose de profilés spéciaux pour l'étanchéisation de joints exposés à une pression hydrostatique (figure 3).

7.3.1.2 Raccord sol / mur dans les locaux humides

Au droit du raccord dans le lit de colle, appliquer un joint Ecosil-2000 de même hauteur que le carrelage (figure 6).

7.3.1.3 Raccord sol / mur sur les balcons et terrasses

Au droit de l'angle, appliquer une bande d'ASO-Dichtband-2000 ou une cornière préfabriquée d'Aso-Dichtbandecke dans la couche fraîche d'Aquafin-2K.

Jointoyer les carreaux avec Ecosil-2000.

7.3.2 Traversées

Aux passages de tuyaux métalliques, en béton ou en fibrociment, visser une bride Aso-Dichtflansch ancrée dans le mur au moyen de chevilles. L'espace entre l'Aso-Dichtflansch et le mur sera refermé au moyen d'Asoflex-SDM (figures 4 et 5).

Le raccord sera égalisé au moyen d'Unifix-2K.

Appliquer une couche d'Aquafin-2K sur l'Aso-Dichtflansch. Poser Aso-Dichtband-2000 dans la couche fraîche.

7.3.3 Écoulements métalliques ou en PVC

- Dégager la bride du siphon et nettoyer à fond ;
- PVC : poncer et appliquer une couche d'accrochage Uniflex-B ;
- Appliquer une couche d'Aquafin-2K ;
- Dans la couche fraîche, appliquer Aso-Dichtband-2000;
- Ensuite, parachever en appliquant au minimum 2 couches d'Aquafin-2K tout en veillant à bien traiter les parties voulues dans la surface à rendre étanche.

7.3.4 Nez de balcon – garde-corps

- Enduire le nez de balcon avec Aquafin-2K ;
- Poser une bande étanche ASO-Dichtband-2000 sur la ligne de raccord entre la chape et le béton armé afin de prévenir toute fissure ultérieure.
- Poser de préférence un carrelage sur le nez de balcon ;
- Fixer le garde-corps sur la couche d'étanchéité Aquafin-2K avant la pose du carrelage, de préférence sous la dalle de béton portant ou au nez du plancher en béton (lorsque l'épaisseur est suffisante).

8 Résultats de l'examen d'Agrément

8.1 Aquafin-2K

Dans le cadre de l'examen d'Agrément pour l'aptitude à l'emploi de la système Aquafin-2K combiné avec la colle à carrelage Unifix-2K, des essais ont été réalisés sur le produit Aquafin-2K. Les résultats sont montrés dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 – caractéristiques Aquafin-2K

Propriété		Méthode d'essai	Critères UBAtc	Résultat
Résistance à la rupture	N/mm ²	NBN EN ISO 527-3	Valeur	1,08
Allongement à la rupture	%	NBN EN ISO 527-3	Valeur	46,54
Adhérence initiale au béton (28 jours)	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.2	≥ 0,5	2,23
Adhérence au béton après charge d'eau	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.3	≥ 0,5	0,85
Adhérence au béton après traitement thermique	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.4	≥ 0,5	0,88
Adhérence au béton après cycles de gel/dégel	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.5	≥ 0,5	1,20
Adhérence au béton après immersion dans de l'eau chlorée	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.7	≥ 0,5	1,09
Adhérence au béton après contact avec eau calcaire	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.9	≥ 0,5	1,40
Adhérence au béton après 7 jours de contact avec eau chlorée	N/mm ²	NBN EN 14891, § A.6.8	≥ 0,5	1,09
Adhérence au béton après 28 jours de contact avec 3 % KOH à 40 °C	N/mm ²	NBN EN 1348	≥ 0,5	1,10
Étanchéité à l'eau (7 jours, 1,5 bar)		NBN EN 14891, § A.7	Pas de pénétration	Pas de pénétration
Absorption d'eau capillaire	g/m ² .h ^{0,5}	NBN EN 1062-3	< 50	7
Perméabilité à la vapeur d'eau s_d (épaisseur de couche: 2 mm)	m	NBN EN ISO 12572	$s_d < 4$	3
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ)	-		-	1500
Pontage statique de fissure (Épaisseur de couche: 2 x 2 kg/m ²)	mm	NBN EN 14891, § A.8.2	≥ 0,75	0,81
Durabilité: résistance aux racines	-	NBN EN 13948	Résistant	Conforme
Substances dangereuses	-	NBN EN 14891	-	NPD

8.2 Unifix-2K

Dans le cadre de l'examen d'Agrément pour l'aptitude à l'emploi de la système Aquafin-2K combiné avec la colle à carrelage Unifix-2K, des essais ont été réalisés sur le produit Unifix-2K. Les résultats sont montrés dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9 – déclaration CE Aquafin-2K (NBN EN 14891)

Propriété		Méthode d'essai	Critères UBAtc / Critères Producteur	Résultat
Réaction au feu (Classe)	-	NBN EN 12004	Classe	Classe E
Adhérence après (conditionnement sec)	N/mm ²		≥ 0,5	≥ 0,5
Adhérence après immersion dans l'eau	N/mm ²		≥ 0,5	≥ 0,5
Adhérence après vieillissement thermique	N/mm ²		≥ 0,5	≥ 0,5
Adhérence après cycles de gel-dégel	N/mm ²		≥ 0,5	≥ 0,5
Substances dangereuses	-		-	NPD

8.3 Essais sur la système Aquafin-2K + Unifix-2K

Dans le cadre de l'examen d'Agrément pour l'aptitude à l'emploi de la système Aquafin-2K combiné avec la colle à carrelage Unifix-2K, des essais ont été réalisés sur le système d'étanchéité complet (y inclus la colle à carrelage), donc sur la combinaison des produits Aquafin-2K et Unifix-2K. Les résultats sont montrés dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 – Performances de la système Aquafin-2K + Unifix-2K

Propriété		Méthode d'essai	Critères UBAtc	Résultat
Initiale après 3 jours	N/mm ²	NBN EN 1348 par 8.2	Valeur	0,50
Adhérence initiale 28 jours	N/mm ²	NBN EN 1348 par 8.2	≥ 0,5	1,37
Adhérence après 20 jours d'immersion dans l'eau	N/mm ²	NBN EN 1348 par 8.3	≥ 0,5	0,88
Adhérence après 14 jours à 70 °C	N/mm ²	NBN EN 1348 par 8.4	≥ 0,5	2,01
Adhérence après cycles gel/dégel	N/mm ²	NBN EN 1348 par 8.5	≥ 0,5	1,21
Temps ouvert				
après 20 minutes	N/mm ²	NBN EN 1346	≥ 0,5	1,07
après 30 minutes	N/mm ²		≥ 0,5	0,98
Glissement	mm	NBN EN 1308	< 0,5	0,11
Déformation	mm	NBN EN 12002	≥ 2,5	30,9

9 Dessins

Figure 1 – arrondissement de coins

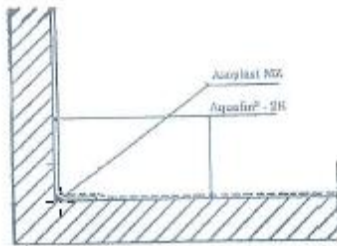


Figure 2 – joints de murs de fondation

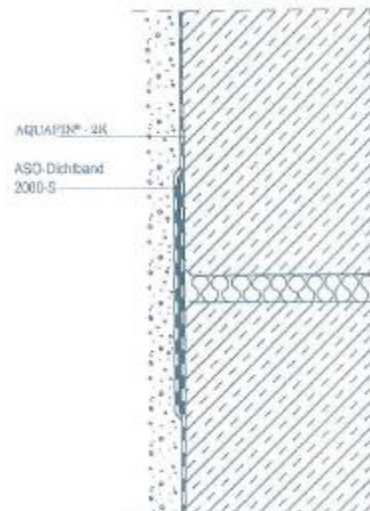


Figure 3 – joints de murs de fondation exposés à une pression hydrostatique

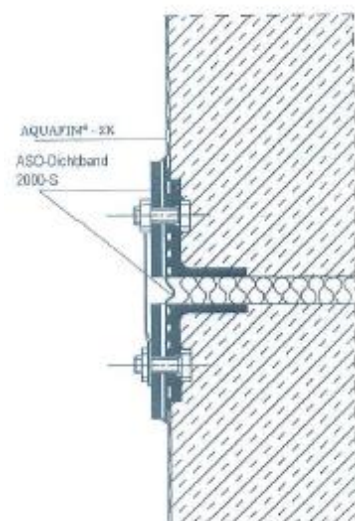


Figure 4 – traversées de tuyaux

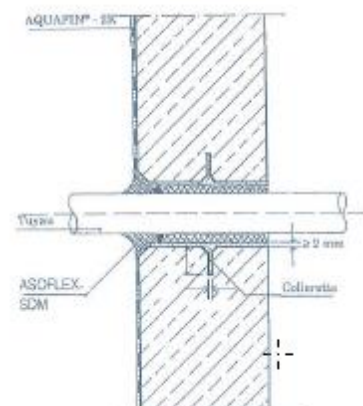


Figure 5 – traversées de tuyaux

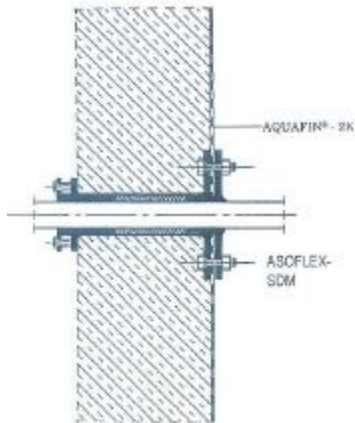
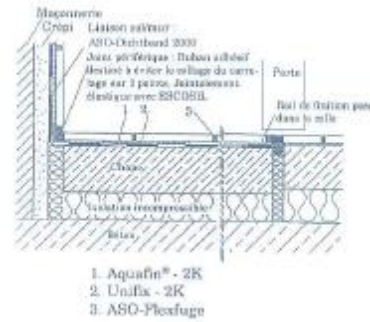


Figure 6 – raccord sol/mur dans les locaux humides



10 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au produit mentionné dans la page de garde de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'Agrément Technique.
- C. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2011) et du délai de validité.
- I. L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 10.



L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.eu) notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



L'Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé "GROS ŒUVRE & SYSTEMES DE CONSTRUCTION", accordé le 19 février 2016.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 6 septembre 2016.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Peter Wouters, directeur

Pour l'Opérateur d'Agrément et de certification

Benny De Blaere, directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

